

# Suippes Rénov'

Une action qui s'inscrit dans le projet de revitalisation  
du centre-bourg de Suippes



## Des aides pour rénover votre logement



Afin d'encourager la rénovation du parc de logements, la Communauté de communes de la Région de Suippes et la commune de Suippes ont décidé de mettre en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour une durée de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Ce dispositif vous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit dans la réalisation de vos travaux, ainsi que de subventions majorées.

## PROPRIÉTAIRES, VOS DÉMARCHES

Le COMAL SOLIHA 51 a été mandaté par la Communauté de communes pour animer l'OPAH-RU.

### CONTACTEZ LE COMAL SOLIHA 51 ET CONSTITUTION DU DOSSIER

Vérification de l'éligibilité de  
votre projet  
[www.comalsoliha51.fr](http://www.comalsoliha51.fr)  
0 800 77 29 30 (appel gratuit)



### VISITE CONSEIL

Profitez d'une visite technique  
et de conseils (si éligible)



### INSTRUCTION ET VALIDATION DU DOSSIER

Finalisez votre dossier



### EFFECTUEZ VOS TRAVAUX

Versement des subventions  
après les travaux

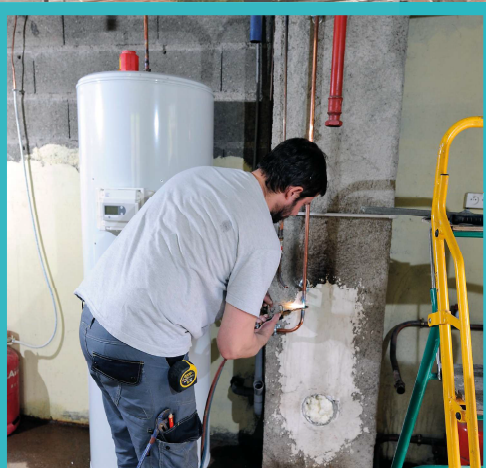


## PÉRIMÈTRE

Votre projet doit se situer dans le périmètre du  
centre bourg de Suippes ou de la Cité Baudet.



# DES TRAVAUX À RÉALISER ?



## DES AIDES SONT POSSIBLES

Le COMAL SOLIHA 51 vous accompagne et vous conseille pour vos travaux gratuitement.



### RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Isolation, ventilation, chauffage...



### ADAPTATION DU LOGEMENT

Douche adaptée, siège monte escalier...



### LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Sortie d'insalubrité, suppression des peintures au plomb...



### RÉNOVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS

Sortie de passoire énergétique,  
Sortie de vacance, ...



# Suippes Rénov'



## VOTRE ACCOMPAGNATEUR

**CoMAL-SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT 51

16 boulevard Hippolyte Faure  
0 800 77 29 30 (appel gratuit)  
opahrusuippes@solihha.fr  
www.comalsoliha51.fr

vous accueille du lundi au vendredi  
de 8H30 à 12H00 / 13H45 à 17h30  
(17h15 le vendredi)



## PERMANENCES

### SUIPPES

Siège de la Communauté de Communes  
de la Région de Suippes  
15 place de l'Hôtel de ville

3ème mercredi du mois, de 15h30 à 17h00

N'hésitez plus,  
Renseignez-vous !



Consultez la page  
de l'OPAH-RU

2026



25 fév., 25 mars, 22 avril,  
24 juin, 22 juil., 21 oct.  
25 nov., 9 déc.\*

\*MODIFICATION

